

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN DROIT
ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES DE
L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST (U.C.A.O) DE DAKAR**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Mohamadou BOYE, Président
- Pr. Mamoudou NDIANE, Membre
- Pr. Djibril Niang NDIAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

DocuSigned by:
Mohamadou Boye
6D33E94AF48147C...

Septembre 2017

Table des matières

1.	Présentation de l'EPES et du programme évalué.....	3
2.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3.	Description de la visite sur le terrain.....	4
4.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 5	
5.	Points forts du programme	11
6.	Points faibles du programme.....	12
7.	Appréciations générales du programme	12
8.	Recommandations à l'Etablissement	13
9.....		13
10.	Proposition d'avis.....	13

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest de Dakar (U.C.A.O) est un établissement d'enseignement supérieur privé. Le programme évalué est : la Licence en Droit Economique et des Affaires (LDEA), initiée par la Direction Générale du Complexe d'Enseignement SAINT-MICHEL. La Licence en Droit Economique et des Affaires (LDEA) est proposée à l'Institut Supérieur de Gestion UCAO/ST MICHEL depuis la rentrée académique 2011-2012.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

L'auto-évaluation du programme de la Licence en Droit Economique et des Affaires (LDEA), initiée par la Direction Générale du Complexe d'Enseignement SAINT-MICHEL, s'est déroulée du 06 janvier 2017 au 03 Mai 2017.

La Licence en Droit Economique et des Affaires (LDEA) est proposé à l'Institut Supérieur de Gestion UCAO/ST MICHEL depuis la rentrée académique 2011-2012.

Cette auto-évaluation du programme de la Licence en Droit Economique et des Affaires, fait suite à l'auto-évaluation institutionnel de l'Institut Supérieur de Gestion UCAO/ST MICHEL et résulte du souhait exprimé par la Direction générale de l'établissement de faire agréer ce programme au niveau de l'ANAQ-SUP et du CAMES.

C'est ainsi qu'un comité de pilotage, conforme aux exigences de l'ANAQ-SUP a été mis en place, dont le présent rapport fait la synthèse du travail effectué, à travers les différentes étapes du processus d'auto-évaluation.

Avec comme feuille de route, le "Référentiel d'évaluation de programme-Version2013" de l'ANAQ-SUP, des réunions entre membres du comité de pilotage, des rencontres sectorielles avec d'autres composantes de l'établissement, des recueils et collectes de données auprès des différents services et des différentes directions ont permis au comité de pilotage de bien analyser et apprécier les champs d'évaluation et standards dudit référentiel.

Le rapport d'auto - évaluation du programme de la Licence de Droit Economique et des Affaires (LDEA) a été fait en conformité avec les standards de l'ANAQ. Il a mis en avant certains manquements auxquels une évaluation périodique doit permettre de remédier.

Concernant le fond, le document répond de manière assez globale aux différents champs et standards du référentiel de programme. L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est plus descriptive que statistique. Ainsi un effort doit être mis en place afin de fournir des statistiques qui donnent des mesures de performances sur les différents standards comme par exemple le taux d'insertion des diplômés.

3. Description de la visite sur le terrain

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 09 h 25 par une rencontre avec tout le personnel de l'UCAO conduit par le Directeur Général, Docteur Jean Marie Latyre SENE et le Directeur des études, Monsieur Henri FAYE.

Le Docteur SENE a prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts avant de procéder à la présentation de sa structure. Le Directeur des études, Monsieur FAYE a décrit plus précisément la Licence Droit Economique et des Affaires.

Le Président des experts Mohamadou BOYE a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation dans l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. L'agenda de travail de la journée a été prévu d'abord une rencontre avec le personnel administratif, ensuite le personnel enseignant, enfin les étudiants et la visite des locaux pour terminer.

Ensuite, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents, les personnels administratifs techniques de service et un étudiant.

Après celle-ci, les experts se sont retirés dans la salle aménagée pour les recevoir. Ils ont échangé sur les premiers constats par rapport au programme et aux locaux.

Aux environs de 15 h 30, la visite des locaux a débuté. Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux. Enfin la délégation a fait une restitution orale en présence du Directeur Général et de toute la direction administrative de l'UCAO. Cet entretien a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations. La mission a pris fin vers 16 h 30.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Le programme de **LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES (LDEA)** existe depuis l'année académique 2011 – 2012. Il est régulièrement déroulé depuis cette date et a enregistré trois sorties de promotion (2013-2014 / 2014-2015 / 2015-2016.) Cette formation est toujours en cours et compte sortir sa quatrième promotion à l'issue de l'année académique 2016-2017. La maquette élaborée conformément au système LMD est disponible et proposée aux nouveaux bacheliers dès l'inscription. Divers documents et procédés liés à la communication autour de cette filière sont mis en œuvre pour expliciter l'offre faite aux bacheliers. Cette mobilisation a permis l'évolution des effectifs de cette formation qui est passé de 37 étudiants en 2011-2012 (première promotion) à 440 étudiants répartis entre la première et la troisième année pour l'année académique 2016-2017.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint.*

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs de formation de la **LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES (LDEA)** sont clairement formulés dans le document intitulé « dossier d'agrément Licence droit des affaires », ceci conformément aux conclusions du colloque qui a été organisé en avril 2015 à Abidjan pour expliciter le plan stratégique et les missions de l'UCAO, comme cadre réglementaire.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint.*

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'institut implique les professionnels dans l'élaboration du programme et la prise en charge de modules d'enseignement, en plus des séjours en entreprise des étudiants.

Ces enseignants vacataires issus du milieu professionnel, représentent environ 30% du corps professoral de la Licence Droit des Affaires. Un service « insertion professionnelle » a été mis en place pour accompagner les étudiants dans la recherche de stages et la préparation de leurs projets tutorés (immersions professionnelles).

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint.*

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Toutes les procédures de recrutement et de gestion du personnel sont définies dans un manuel de procédures applicable à l'ensemble des institutions affiliées à l'UCAO. Chaque poste fait l'objet d'une description dans une fiche de poste validée par la Direction Générale et communiquée aux concernés. Le processus décisionnel au sein de l'établissement est encadré par les textes régissant les établissements affiliés à l'UCAO. Toutefois, il n'existe pas un service dédié spécialement à la gestion de la qualité.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint.*

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

L'élaboration et le développement des programmes d'études sont soumis à l'autorité du conseil scientifique de l'UCAO composé de professeurs de rang A. Mais le Conseil scientifique n'est composé que d'un Professeur Privatiste, d'un Historien du Droit et d'un Publiciste. Le reste est composé de Gestionnaires, Mathématiciens et Professeurs de lettres. Par conséquent, il faudrait renforcer la présence de juristes privatistes pour garantir le développement d'une formation en Droit des Affaires à l'UCAO.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint.*

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Une cellule d'assurance qualité a été mise en place depuis le 1er octobre 2010. Elle a été renouvelée à deux reprises le 13 Mai 2016, puis le 1er Octobre 2016 suite à des réaménagements au niveau de l'organigramme et du fonctionnement de certains services. Cette réorganisation tient compte aussi des recommandations issues des audits de programmes effectués dans le cadre des missions d'évaluation de l'ANAQ-SUP.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint.*

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques.

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme est conforme aux standards LMD. Mais le quantum horaire de certaines matières fondamentales (Droit des Personnes, Droit de la famille, et Droit International Privé par exemple) peut se révéler insuffisant. Toutefois toutes les matières sont présentées comme fondamentales. Une amélioration dans ce sens est recommandée.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint.*

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires à une formation en Droit Economique et des Affaires. Des salles de Cours et de TD fonctionnelles sont mises à la disposition des étudiants ainsi que des formations en Entreprenariat et pratiques professionnelles.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint.*

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

La procédure à suivre pour l'obtention des diplômes est spécifiée dans le règlement des examens LMD. Elle fait l'objet d'une diffusion aux étudiants. Le service de scolarité est bien organisé avec une sécurisation des données. Toutefois, la mise à disposition diligente des diplômes est freinée par les lenteurs au niveau du ministère de l'enseignement supérieur.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme suit attentivement la progression des étudiants en licence de droit économique et des affaires. Des statistiques annuelles sont disponibles à cet effet et montrent qu'en moyenne les taux de réussite sont de 85% des effectifs (voir sur place les tableaux des délibérations). Il semble que le programme ait fait l'objet d'améliorations depuis 2016. Ce qui explique que certains modules fassent systématiquement l'objet de séances de travaux dirigés ou pratiques pour permettre aux étudiants une meilleure compréhension des enseignements. Les maquettes montrent un nombre important de matières à TD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est composé en majeure partie de doctorants. Ce qui ne correspond aux normes du CAMES réservant les Cours aux Professeurs de Rang A ou au moins à des Docteurs. La LICENCE de DROIT ECONOMIQUE et des AFFAIRES ne respecte pas les conditions fixées par le CAMES.

Appréciation globale sur le standard : NON Atteint.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Cette répartition doit être définie dans les statuts des enseignants du supérieur notamment au travers de la loi 81/59. Elle est formalisée à l'UCAO selon le statut de l'enseignant (docteur,

doctorant). Les enseignants doctorants peuvent bénéficier d'un aménagement de leur emploi du temps pour terminer la rédaction de leur thèse.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Il existe un partenariat avec l'UCAD depuis décembre 2016 avec l'aide de trois laboratoires de la faculté des sciences et techniques et celle des Sciences Economique et de Gestion. Cependant, cette mobilité des PER ne concerne pas le Droit. Elle porte sur la Gestion.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des flyers disponibles à l'UCAO ou publiés sur le site Web. Ainsi le programme de LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES est tout étudiant titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants. L'institution garantit l'égalité des chances hommes/femmes dans tout le dispositif de recrutement, de formation et d'évaluation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'existe pas un programme de mobilité spécifique aux étudiants de LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES. Toutefois des accords de partenariat existent avec des universités étrangères et nationales. Mais leur mise en œuvre effective n'est pas encore intervenue.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'UCAO dispose d'une équipe pédagogique à la tête de laquelle se trouve le Pr Samba THIAM mais avec un nombre insuffisant de docteurs. L'administration et la scolarité sont bien structurées avec un logiciel conçu et adapté pour les services scolarité et pédagogique. Des ressources humaines compétentes sont présentes pour une bonne prise en charge adéquate des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'UCAO dispose d'un service d'aide à l'insertion professionnelle chargé de prospecter au niveau des entreprises les possibilités d'obtention de stages ou d'emplois pour les étudiants en cours ou en fin de formation. En outre nous recevons souvent des offres d'emplois d'entreprises partenaires que nous proposons aux étudiants selon les profils des postes mis en compétition. L'institution dispose d'une liste des alumni. Un Centre Incubateur, pour sa part, a été créé pour aider et accompagner les porteurs de projets à les réaliser. Il apporte le soutien logistique et technique permettant aux porteurs de projets d'élaborer un business plan.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'UCAO dispose aujourd'hui d'une logistique et de locaux conformes aux normes de l'enseignement supérieur. En effet, l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) est abrité par un immeuble situé à l'angle BOURGI MALENFANT comprenant :

- Vingt-cinq (25) salles de cours équipées ;
- Des salles informatiques ;
- Une (1) salle de sport ;
- Des studios équipés ;
- Des couloirs aménagés et Un (1) ascenseur.

L'UCAO dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD), en quantité suffisante et très bien aérés et agencés. Le matériel pédagogique est suffisant, mais devrait être amélioré même si la bibliothèque virtuelle est d'un apport très appréciable pour les étudiants. Par ailleurs le fonds documentaire de la bibliothèque de l'UCAO est à compléter.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

5. Points forts du programme

Pour une synthèse, nous avons classé les points forts selon les deux niveaux que sont le programme d'études et les infrastructures.

a) Le programme d'études

- Le programme permet une poursuite des études en Master ;
- La maquette est conforme aux systèmes LMD
- Multidisciplinarité de la formation ;
- Un cahier d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Les objectifs de formation sont bien définis et sont en adéquation avec la planification stratégique de l'institution à travers l'acquisition d'une aptitude en gestion, droit, finances et fiscalité ;
- L'UCAO dispose d'un Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), d'un Conseil Scientifique ainsi que de l'ensemble des instances statutaires de décision au sein des facultés, des départements et des sections ;
- Le taux de réussite dépasse les 80% au cours des dernières années et les redoublements sont des cas rares ;
- Le corps enseignant est composé d'universitaires et de professionnels parmi lesquels on peut citer, des professeurs, maîtres de conférences, des maîtres assistants et des docteurs qui sont généralement des professionnels ;
- Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des flyers disponibles à la section ou publiés sur le site web de la section ;

b) Les infrastructures

- Des salles de TD bien équipées et aérées mettant dans de bonnes conditions les étudiants;
- Du personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements (reprographie, maintenance, bibliothèque) ;
- Existence d'un manuel de procédure ;
- Séparation des services chargés de la scolarité et du pédagogique ;
- Toilettes fonctionnelles avec une séparation homme/femme ;
- Financement des enseignants doctorants pour la finalisation de leur Recherche ;
- Existence d'extincteurs régulièrement vérifiés, d'issues de secours.

6. Points faibles du programme

De manière analogue, les points faibles sont seulement concentrés sur le programme. Les infrastructures sont satisfaisantes. Au niveau du programme d'études, certains points faibles sont surtout des points à améliorer pour hisser l'établissement à des niveaux plus élevés d'assurance qualité. D'autres nécessitent par contre d'y remédier.

- Absence d'ouvrages en quantité suffisante et récents au niveau de la bibliothèque ;
- L'insuffisance d'enseignants titulaires d'un Doctorat pour les Cours ;
- L'absence de système de remédiation pour les étudiants en situation de défaut de paiement ;
- Absence de représentation des étudiants aux instances de décision ;
- Quantum horaire insuffisant affecté à certaines matières fondamentales ;

7. Appréciations générales du programme

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par la LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES. L'Institution dispose d'un service d'aide à l'insertion professionnelle chargé de prospecter au niveau des entreprises les possibilités d'obtention de stages ou d'emplois pour les étudiants en cours ou en fin de formation. L'UCAO a une gouvernance académique et un fonctionnement administratif de bonne facture régis par les décrets portant organisation et fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur privé au Sénégal. L'UCAO propose une offre de formation intéressante à travers la LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES.

Cette Licence prend en considération les besoins futurs des entreprises africaines en matière de dotation en personnels d'encadrement juridique.

L'équipe académique et pédagogique est qualifiée et en nombre suffisant. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour le déroulement du programme d'études mais devraient être renforcés et régulièrement renouvelés pour s'adapter à l'évolution constante des technologies. Il faut saluer l'existence d'un Bureau d'Insertion professionnelle prenant appui sur les nouvelles technologies et d'un incubateur.

Le programme d'études LICENCE DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES obéit globalement aux normes du système LMD et a sorti plusieurs promotions de diplômés. Mais il n'est pas en totalité en conformité avec celui-ci du point de vue du nombre de doctorants dispensant des cours. Il est impératif pour l'UCAO de s'y conformer dans le cadre de la LDEA. **Nous invitons l'UCAO à prendre les mesures idoines pour y remédier.**

8. Recommandations à l'Etablissement

Les recommandations sont orientées vers :

- Le respect des normes du LMD pour le profil des enseignants dispensant les cours ;
- La présence des étudiants dans les sphères de prise de décision ;
- La remédiation au rattrapage des cours pour les étudiants en défaut de paiement ;
- L'augmentation du quantum horaire de certaines matières fondamentales.

9. Proposition d'avis

Accréditation